

Service Sanitaire : Un accès à la prévention pour tous ?

Fortement attendus, les **textes réglementaires** du service sanitaire sont sortis au Journal Officiel. D'abord annoncé lors de la campagne présidentielle d'Emmanuel MACRON, s'inscrivant dans la stratégie nationale de santé de la Ministre de la Santé et des Solidarités Agnès BUZYN, puis dans le rapport du Pr. Loïc VAILLANT, le service sanitaire se concrétise. Dès la rentrée prochaine, ce sont **plus de 30 000 étudiant.e.s en soins infirmiers** qui sont concerné.e.s. Encore une fois, notre nombre et notre présence sur les territoires représentent un **atout majeur** pour répondre aux objectifs fixés.

Pour la FNESI, il est primordial de **valoriser l'expertise des sciences infirmières** sur la question. En effet, en comparaison à d'autres formations, les enseignements délivrés et les compétences acquises dans la formation infirmière permettent déjà de mener des actions dans beaucoup d'instituts. Le travail actif des représentant.e.s de formateurs/trices et directeurs/trices allié à celui de la FNESI, a permis de parvenir à **un consensus cohérent** pour les ESI.

Pour autant, la mise en place du service sanitaire semble **périlleuse**. Beaucoup d'acteurs manquent à ce jour d'informations pour permettre une rentrée sereine avec des actions de promotion de la santé de qualité. En effet, des réunions régionales se sont déjà tenues : elles s'apparentent aux Comités de Pilotage Régionaux mentionnés dans le décret, chargés de veiller à la bonne application et coordination du service sanitaire. Ces comités **négligent trop souvent** de convier les représentant.e.s en soins infirmiers : formateurs/trices et étudiant.e.s.

Pourtant, nous représentons **plus de 60% des étudiant.e.s** concerné.e.s par le service sanitaire, il est donc nécessaire d'investir ces groupes pour ne pas voir apparaître une mise en action décorrélée des réalités de notre cursus d'études. La formation en promotion de la santé et la conception des actions ne peuvent se faire sans le concours des étudiant.e.s. **L'innovation et l'inventivité** dont ils/elles feront preuve ne peuvent être mises de côté pour préférer la mise en place d'un protocole d'action. D'autre part, il sera important de garantir aux étudiant.e.s **un encadrement de qualité**.

La FNESI restera un **acteur ressource** pour les étudiant.e.s, fort de l'expertise de notre fédération et de ses associations pour la mise en place de projet.

Nous poursuivons néanmoins d'alerter les Ministres sur la santé des ESI. Ils/elles ont un fort taux de **renoncement aux soins**, supérieur à la population générale étudiante. Depuis le début du quinquennat, l'importance d'un accès à la santé pour toutes et tous a été plusieurs fois réaffirmée. Pourtant, à ce jour, **aucune mesure** n'a été entreprise en ce sens. Malgré l'apparition prochaine de la Contribution de Vie Etudiante et Campus, **rien ne garantit une évolution pour les ESI**.

Toujours dans une démarche constructive, la FNESI se montrera particulièrement exigeante pour garantir à tou.te.s les ESI un accès aux services de santé.

Ludivine GAUTHIER, Présidente de la FNESI
Contact : presidente@fnesi.org / 07.86.15.66.43

